

TERRE MER

Magazine



UN MAIRE
À VOTRE
SERVICE

RÉVISION
DU PLU : 4 AXES
DÉFINIS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE :
VOS COMMERCES
S'ENGAGENT

FIN D'ÉTÉ
ET RENTRÉE
ANIMÉS

COGOLIN

au quotidien

5

EN BREF
VILLE D'AVENIR
SPÉCIAL INCENDIE
CAUSE ANIMALE
SPORT

c'est vous

21

EN BREF
NOUVEAUX COMMERCES
ÉCONOMIE LOCALE
À L'ADOPTION

animé

29

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

annonces

48

MOT DE L'OPPOSITION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OFFRES D'EMPLOI

TERRE MER MAGAZINE

Éditeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de publication : Marc Etienne Lansade.

Rédactrice en chef : Laëtitia Picot. Rédacteurs : Aude Buyse, Laëtitia Picot.

Crédits photos : Hélène Soudry, Aude Buyse, Studio Charrier, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Freepik, AdobeStock. Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé à 8 500 exemplaires.

Chères Cogolinoises, Chers Cogolinois,

Je ne peux commencer cet édito sans évoquer le drame qui a touché notre commune et les communes voisines cet été mais également l'élan

de générosité et de solidarité qui s'en est suivi. Dans les moments d'urgence les personnes qui nous entourent se révèlent.

Je ne peux qu'être fier de mes élus et de nos agents pour lesquels le terme « engagement » n'est pas un vain mot. Tous mobilisés, 24h/24, bénévoles, ils ont montré un courage, une bienveillance et un investissement qui donnent tout son sens à leurs fonctions.

C'est également de vous tous dont je suis fier d'être le maire. Administrés, restaurateurs, commerçants... votre soutien, vos dons, votre aide sur le terrain pour les sinistrés, comme pour les soldats du feu, ont été incroyables. Merci !

Alors même que j'envisageais sérieusement mettre un terme à mon engagement politique, suite aux résultats des dernières élections, ces incendies ont été pour moi l'occasion de prendre la pleine mesure de l'utilité et de la nécessité de ma présence sur le terrain. Mon engagement, l'envie de me battre pour Cogolin, mais pas seulement, sont de retour, contre vents et marées.

Aujourd'hui, la rentrée est passée, la vie reprend. Il nous faut rester soudés et solidaires, à l'écoute des uns et des autres, aider les sinistrés à se reconstruire et mettre en place les mesures qui pourront limiter ce type de danger à l'avenir. Je serai intransigeant sur les obligations de débroussaillage et la mise en sécurité des zones à risques. Notre forêt renaîtra de ses cendres, mais non sans aide. Nous demandons des fonds à la Région via les dispositifs RESPIR pour reboiser les abords



des routes et des chemins fortement impactés.

Des collectes de déchets, mis au jour par l'incendie, ont déjà eu lieu et se renouveleront.

Nous comptons sur vous !

Notre traditionnelle Foire Provençale a marqué la reprise de la vie de nos associations, comme de nos élèves, toutes et tous heureux de se retrouver après cette coupure estivale. Comme vous, j'aimerais retrouver l'insouciance et la liberté d'avant Covid...

Je le disais, restons soudés et solidaires. Le contexte lié à la gestion du Covid, qui perdure depuis plus d'un an et demi, n'est pas sans conséquence sur nos vies et nos relations. En tant que maire, je me dois de relayer les décisions prises à cet égard... Le reste est à l'appréciation et au libre arbitre de chacun, dans le respect de l'autre.

Marc Etienne Lansade

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. E. Lansade".

Rendez-vous sur ma page Facebook pour les dates des prochains directs et des permanences à la mairie.



Préservez-vous du chaud et du froid
avec les menuiseries PVC FRANCIAFLEX



LA QUALITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

- Des professionnels à votre écoute pour toutes vos envies.
- Études de projet, suivi personnalisé et devis gratuits.
- Un grand choix de matériaux et des produits de qualité.
- Une équipe complète à votre service, du premier contact au service après-vente.

DES PRIX JUSTES TOUTE L'ANNÉE



FENÊTRES



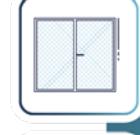
VOLETS



PORTES



CASSE
VITRAGE



MOUSTIQAIRE



STORES

Rencontrez-nous au 21 rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN



Thomas Dos Santos

06 45 50 97 23

04 98 12 86 07

Thomas Chavriacouty

06 66 10 16 50

contact@glasshabitat.fr



Rejoignez-nous également sur Facebook ou sur www.glasshabitat.fr

- 5 -

COGOLIN

au quotidien

EN BREF —
VILLE D'AVENIR
SPÉCIAL INCENDIE
CAUSE ANIMALE
SPORT



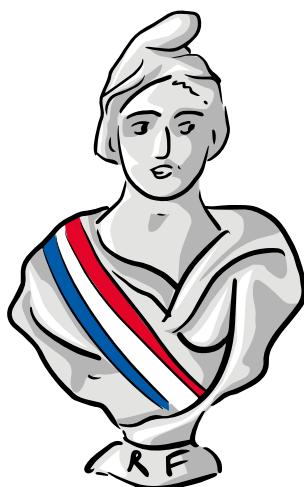


renforcée Marines de Cogolin

Cet été, la police municipale a renforcé sa présence aux Marines avec une patrouille cycliste, aux côtés du garde assermenté de la capitainerie. Cette présence de proximité a permis d'assurer des missions d'ilotage, de lutte contre les incivilités et de sécurité sur l'ensemble de la façade maritime, comme sur les plans d'eau, grâce au bateau de la capitainerie. Une action en réponse aux sollicitations des administrés et des vacanciers qui a été très favorablement accueillie par les riverains, les commerçants et les plaisanciers des Marines, et qui sera renouvelée.

Le CCAS, solidaire de nos aînés

Cet été, le CCAS a mis sa navette séniors à disposition des pensionnaires de l'Ehpad Peirin à l'occasion de sorties à la plage. Ces escapades rafraîchissantes, initiées et encadrées par l'animatrice Dominique Di Clemente aux côtés des bénévoles de l'association Au bonheur des Centenaires, ont été très appréciées par nos aînés. Au total, six sorties ont été programmées pendant l'été, avec des repas au restaurant !



Création d'un conseil municipal des jeunes

Cet automne, 16 jeunes Cogolinois seront élus membres du conseil municipal des jeunes. Elèves de CM2 et de 6ème scolarisés dans les établissements de la ville et y résidant, ils représenteront la jeunesse cogolinoise et prendront part à la vie politique sur des sujets qui les concernent particulièrement. Rendez-vous dans le prochain numéro pour les découvrir !

961

C'est le nombre de petits Cogolinois qui ont fait leur rentrée en école primaire ce jeudi 2 septembre 2021. Joie de retrouver leurs camarades pour certains et tristesse de laisser filer les beaux souvenirs d'été pour d'autres : l'heure était à l'émotion !

Renouvellement de l'éclairage public

L'éclairage public a été remplacé dans l'ensemble des rues du vieux-village, désormais équipées d'un éclairage en LEDs. La ville poursuit son engagement pour une meilleure qualité de vie, une consommation énergétique moins onéreuse et plus respectueuse de l'environnement !





Renouvellement des armements de la police municipale

Cette année, un tiers des armements de la police municipale a été renouvelé, avec le remplacement des revolvers 38 SP (6 coups) par des pistolets semi-automatiques 9mm luger (chargeur 15 coups). D'une capacité d'arrêt supérieure, ces armes offrent une meilleure efficacité. Les agents de police municipale bénéficient d'une formation transitoire au maniement de ce nouvel armement, réalisée par un moniteur recruté en interne. L'ensemble des armements de la police sera renouvelé d'ici à 2022.



Une peinture fraîche à l'école Pisan

Cet été, l'école Pisan a bénéficié de travaux de rafraîchissement avec la pose de peinture au sein des locaux, des deux dortoirs et des sanitaires, ainsi que sur les piliers métalliques de la cour de Malaspina. Les travaux se poursuivront lors des prochaines vacances scolaires pour permettre aux petits Cogolinois d'évoluer dans les meilleures conditions possibles !

Visite du recteur académique au collège



Le 3 septembre dernier, Monsieur Richard Lagagnier, recteur académique, a rendu visite au collège Gérard Philipe pour parler des dispositifs de soutien post-incendie (psychologues, aide matérielle et financière) mis en place par l'Académie au sein des collèges et des écoles. Madame Lardat, adjointe à l'Enfance, s'est réjouie de ces efforts qui viennent en complément de ceux mis en place par la commune.



Éclairage public : le solaire se déploie en ville

Un éclairage public autonome a été mis en place sur le parking du Stade, à la mairie annexe, avenue de la Giscle et dans la traverse buissonnière. Après le parking de la Cantarelle, la ville poursuit l'extension de l'éclairage public alimenté par les énergies renouvelables !



Stationnement aux abords du collège

Afin de fluidifier le ramassage scolaire au collège Gérard Philipe, les services techniques de la ville ont procédé au retraçage du marquage au sol matérialisant les emplacements dédiés aux bus.

NOUVEAU PLU : la révision est lancée !

La mutation de Cogolin nécessite un second souffle pour se poursuivre.
Le nouveau PLU dont la révision a été lancée par délibération au conseil municipal du 20 juillet dernier doit permettre à la commune de devenir une ville verte et durable, capable d'accueillir de nouveaux habitants et de remplir son rôle de « pôle majeur » au sein de la Communauté de Communes.

Qu'est-ce qu'un P.L.U. ?

PLU = Plan Local d'Urbanisme

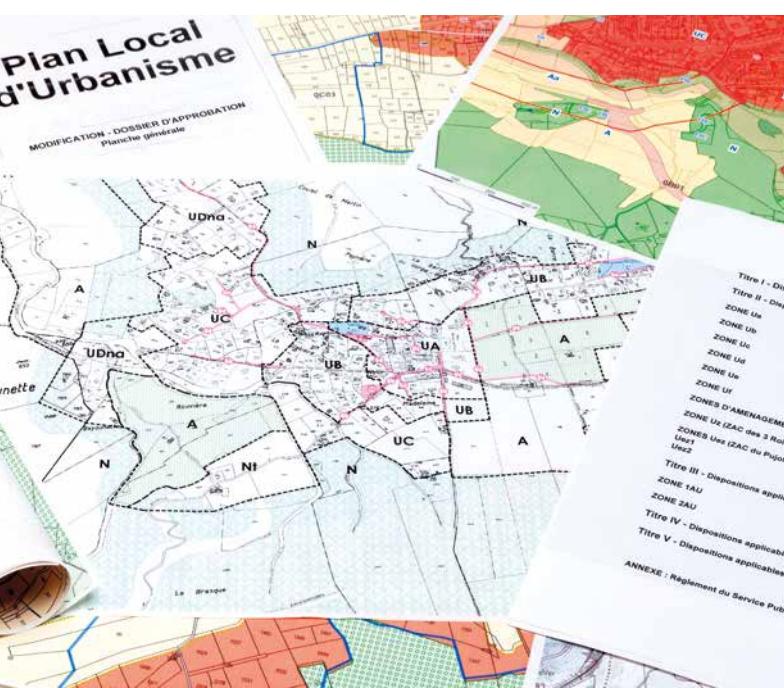


Un contexte législatif très évolutif

La révision du PLU est régie par les dispositions du code de l'urbanisme. Depuis le dernier PLU, validé en 2008, de nombreux textes sont venus cadrer et encadrer le développement urbain pour : favoriser la concentration et non l'étalement de la ville, protéger le patrimoine historique et naturel, favoriser la circulation douce, etc. C'est pourquoi il était nécessaire, voire essentiel, de lancer cette révision. D'autant plus que la ville porte un certain nombre de projets validés dans le cadre du dispositif Petites Villes de demain et totalement en accord avec ces nouveaux textes : dynamisation du cœur de ville (circulation et parkings) ; rénovation des infrastructures ; intégration des nouveaux habitants à l'horizon 2030...

Bouleversement du code de l'urbanisme ces 20 dernières années :

- Loi Grenelle 2012, portant engagement national pour l'environnement
- Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) 2014
- Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt 2014
- Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques 2015
- Loi Liberté création architecture et patrimoine 2016
- Loi Elan 2018 (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)
- Loi d'orientation des mobilités 2019, favorisant les mobilités douces et collectives



Les grandes lignes directrices de la révision du PLU :

Le cabinet BEGEAT, retenu suite à appel d'offres pour réaliser la révision du PLU, a donné les points essentiels qui seront sous-jacents à ce travail, en suivant les directives des élus et dans le cadre législatif donné :

- Prise en compte de l'environnement, des risques et des paysages par une évaluation environnementale du PLU
- Protection des espaces agricoles
- Limitation de la consommation de l'espace due à la croissance de l'urbanisation en favorisant le renouvellement urbain
- Arrêt du «mitage» des espaces naturels ou agricoles par les espaces résidentiels
- Application de la Loi Littoral

Ce travail sera mené avec les différents partenaires de la ville, notamment :

- La Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, dont le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et le PLH (Plan Local de l'habitat), seront des éléments de référence essentiels et obligatoires
- La Préfecture et sa Direction Départementale des Territoires
- La Région SUD
- La Chambre de l'Agriculture
- la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Le fil conducteur de la révision du PLU en 4 axes :

La municipalité a choisi d'engager une révision du PLU pour, avec vous, imaginer, inventer et renouveler la ville de Cogolin d'ici 10 à 20 ans.

Une ville verte, pour s'adapter aux changements climatiques, pour préserver sa biodiversité et ses paysages, ses espaces agricoles emblématiques et pour développer le concept de « nature en ville » en créant un réseau de Trame Verte et Bleue en milieu urbain.

- Prise en compte des risques naturels
- Protection des réservoirs de biodiversité
- Protection des jardins en milieu urbain

Une ville durable, pour pérenniser les actions qualitatives de renouvellement urbain dans le centre-ville : rapprocher les lieux de vie des lieux d'activités, les écoles des quartiers d'habitations, les cheminements piétons connectés des équipements publics, etc.

- Développement des mobilités douces (cycles, piétons)
- Favoriser le renouvellement urbain au détriment de l'étalement urbain

Une ville active et sportive : avec le regroupement des infrastructures et des activités sportives au sein d'un seul et même site, au plus proche du centre-ville. Un nouveau quartier dédié aux sports et à la jeunesse dans un environnement privilégié, à proximité des écoles et des quartiers urbains, s'insérera dans l'enveloppe urbaine et finalisera le développement urbain de la ville de Cogolin.

Une ville patrimoine : avec l'identification du patrimoine bâti de qualité en centre-ville, la requalification de la place de la République qui rendra la place aux piétons (et aux festivités locales) et la sauvegarde des espaces verts et des itinéraires de promenades.

- Définir des règles favorables à l'amélioration du cadre de vie
- Éviter la sur-densification

Spécial incendie

Les événements récents nous ont amenés à intégrer la protection de la commune contre le risque incendie à la réflexion préalable à la révision du PLU. Il est essentiel de protéger les zones urbanisées et à urbaniser qui constituent notre agglomération de ce risque. Cela nous amènera certainement à passer ou bloquer certaines parcelles en Zones Agricoles afin de créer un pare-feu tout autour de ces zones. Cela reste en totale cohérence avec notre volonté de densifier l'existant et d'éviter l'étalement de la ville au détriment des espaces agricoles ou naturels.

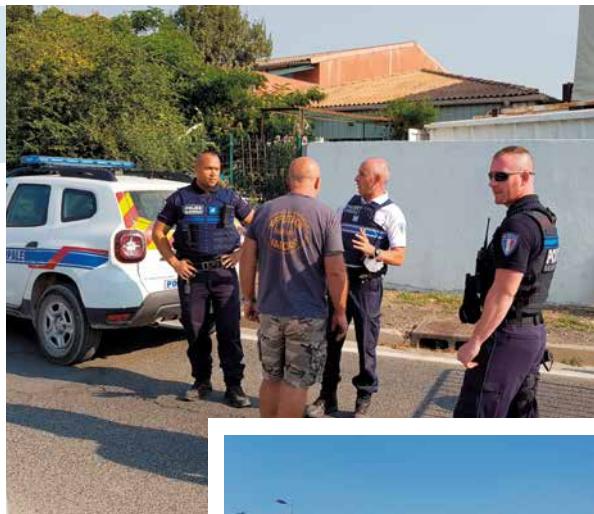
Le 16 août dernier restera ancré dans les mémoires des Cogolinois comme des visiteurs, réveillés et déplacés dans la nuit alors qu'un incendie, qui s'est déclaré aux alentours de 18h à Gonfaron, a en quelques heures seulement parcouru la plaine des Maures et enjambé la Garde-Freinet pour venir enflammer nos collines... L'élan de solidarité et de générosité qui s'en est suivi a permis de venir en appui aux sinistrés, comme aux sauveteurs engagés dans une lutte de chaque instant, sur plusieurs jours, contre ce qui restera un feu hors-norme.

Merci !



Une nuit de mobilisation

S'il n'a fallu que quelques heures au feu pour parcourir les 40 kilomètres qui séparent Gonfaron de Cogolin, ce n'est qu'en quelques minutes qu'élus et personnel communal se sont mobilisés pour préparer l'arrivée, soudaine et inimaginable en début de soirée, de personnes évacuées...



Dès 19h, la colonne de fumée qui prenait rapidement de l'ampleur depuis la plaine des Maures a alerté le Maire. Cependant, les pompiers confirmaient alors que le feu, s'il devait arriver, ne serait pas là avant un jour ou deux...

Une heure plus tard, le Maire et la police municipale étaient en place au niveau du pont de bois pour gérer un flot de véhicules descendant de Grimaud et de la Garde-Freinet. En contact avec le poste de commandement des pompiers de Gonfaron, le Maire préparait l'évacuation des zones à risques, appuyé par les forces de gendarmerie. En parallèle de son action sur le terrain, c'est par le biais de sa page facebook Marc Etienne Lansade que le Maire a tenu informés les administrés de l'évolution de la situation.

Dans le même temps, le CCFF était en place pour cibler ces zones et servir de guide aux pompiers en chemin vers notre commune pour combattre le feu.

Marc-Etienne Lansade 16 août • *

Le cosec est ouvert et le centre maurin des maures. Pour les personnes trop proches du feu, il convient de se calfeutrer.

172 276 commentaires • 970 partages

J'aime **Commenter** **Partager**

Marc-Etienne Lansade 16 août • *

Je suis sur place au pont de bois la circulation est interdite en direction grimaud Collobrières val de Gilly etc

Le feu progresse vite, nous ouvrons le plan communal de sécurité. Le cosec va être ouvert pour recevoir les gens éventuellement menacés et donc évacués. Cela ressemble à 2003 donc prudence absolue.

235 125 commentaires • 645 partages



21h : les agents et les élus, mobilisés pour préparer l'accueil des premières personnes évacuées, finissaient de disposer matelas, tables, eau et autres moyens nécessaires au COSEC et au Centre Maurin des Maures, ouverts en urgence.

21h30 : les premiers évacués étaient accueillis... il y en aura jusqu'au petit matin...



Quelques chiffres

+ de 200
maisons évacuées

60
foyers sinistrés

12
maisons détruites

1
camping évacué

7100
hectares de forêts détruits
dont 3000 hectares
dans le Golfe
et 798 à Cogolin



Un élan de solidarité

Alors que la vague de feu était à peine arrêtée au niveau de la RD 98 par une intervention musclée des pompiers, c'est une autre vague qui a démarré très tôt le 17 août.. une vague de générosité, un élan de solidarité que la commune n'oubliera jamais.

24h/24, pendant 3 jours, les agents et les élus de la commune se sont relayés pour accompagner les personnes arrivées dans la nuit du 16 au 17 août. Cogolinois, habitants de tout le Golfe ont proposé hébergement, mais également nourriture, vêtements, produits d'hygiène, répondant à l'appel de la mairie sur les réseaux sociaux.

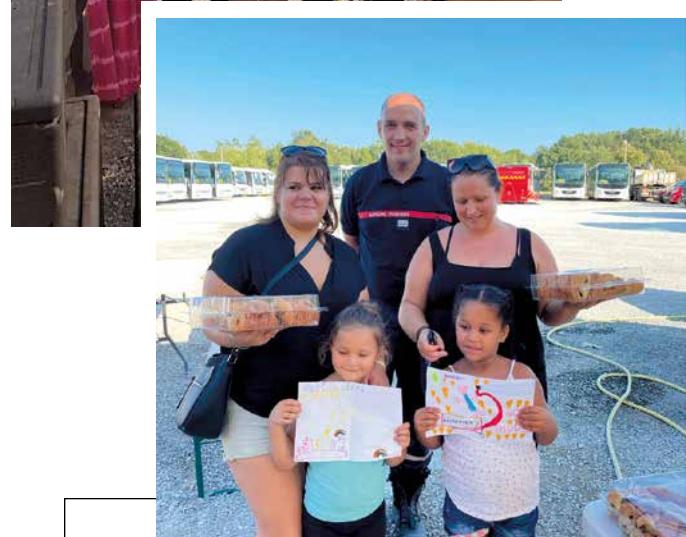
Entreprises et commerçants locaux se sont également mobilisés pour, en fonction de leurs activités, apporter leur aide : repas chauds, eau, lingettes, etc.

Les jours qui ont suivi, cet élan s'est poursuivi ; mairies, associations et entreprises de tout le Var sont venues apporter des dons.

Les pompiers sur le front pendant plus de 5 jours...

Un feu, cela se fixe, puis se maîtrise et enfin s'éteint. Quand un feu s'étend sur autant d'hectares, avec la menace du mistral ou du vent d'est, cela nécessite le déploiement de forces importantes...

Dès le 17 août, un poste de commandement était installé à Cogolin, la ville où le feu a été arrêté. Ce poste de commandement a regroupé jusqu'à 500 hommes, professionnels ou bénévoles, venus de la France entière. Ces femmes et ces hommes, mobilisés pour notre sécurité, ont pu profiter également de la générosité locale... Chaque jour, des agents communaux ont prêté main forte pour préparer jusqu'à 1000 repas. Les restaurateurs locaux ont également, malgré les récents mois de disette dus au Covid, fait preuve d'une grande générosité, permettant à nos soldats du feu de déguster des repas chauds chaque soir. Les administrés ont également soutenu cet effort en apportant plats faits maison, dessins, et en offrant sourires et mots de remerciements à celles et ceux qui sont venus risquer leur vie pour notre territoire.

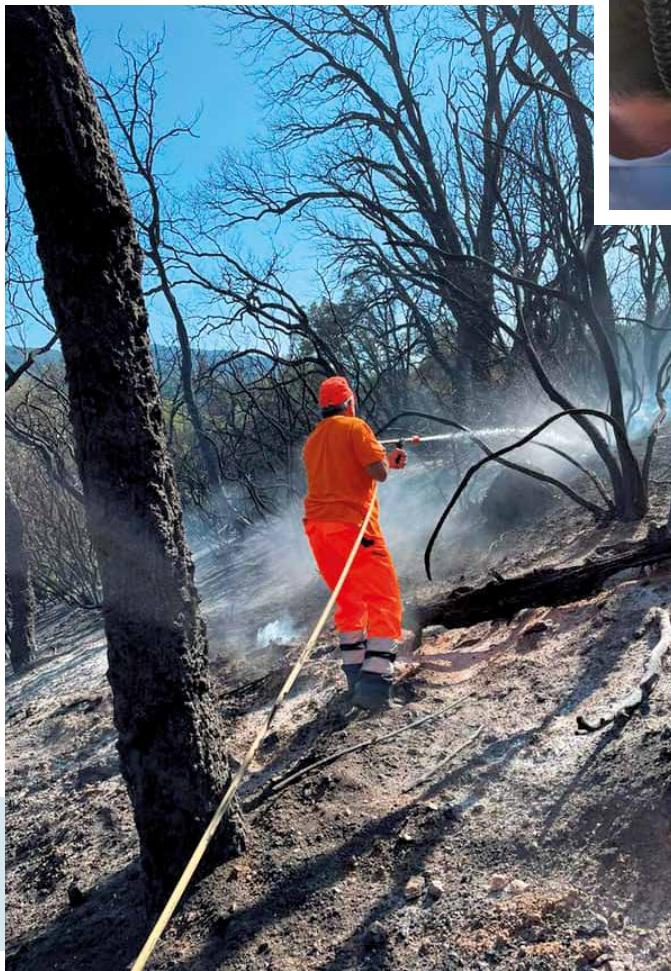


Des pompiers, parfois frustrés, aux ordres du Préfet

Certains d'entre vous ont pu être critiques sur les actions des pompiers la nuit du feu... Les pompiers, professionnels ou bénévoles, ont le devoir de respecter leur hiérarchie. L'estimation des risques, des besoins et de la répartition des forces sur le terrain est à la charge du poste de commandement et du Préfet de la zone concernée par le feu. Un pompier qui désobéit prend le risque et la responsabilité des hommes et des moyens matériels qu'il met en jeu. Par ailleurs, de nombreux pompiers présents n'étaient pas au fait des particularités de nos collines, ce qui rendait difficile toute prise d'initiative, hors commandement. Nombre d'entre eux ont mal vécu le fait d'être postés avec ordre de ne pas bouger alors qu'ils voyaient le feu et les habitations en danger... Cela fait partie des points qui seront évoqués par notre Maire au cours de la réunion post-incendie qui doit se tenir en Préfecture afin de permettre d'analyser les événements de cette terrible nuit.



... appuyés par notre nouvelle
Réserve Communale !



Pour visionner
la vidéo relative
aux incendies :



Vous souhaitez rejoindre le CCFF de Cogolin ?
Contactez par e-mail :
premieradjoint@cogolin.fr, en précisant vos
adresse et numéro de téléphone. Les bénévoles
seront formés à l'automne.

Remerciements

Mairies et EPCI

Hyères
Cuers
Le Beausset
Pignans
Bormes-les-Mimosas
La Garde
Cannes
Sollies-Toucas
Correns
Fréjus
Rocbaron
Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon
La Seyne sur Mer
Pontèves (merci à Madame Gonda de Smedt)
Sainte-Maxime
(et les commerçants de la ville !)
Draguignan
Les Adrets de l'Esterel
Le Département - UTS

Restaurants, traiteurs, brasseries et bars

Le jardin impérial (Cogolin)
Chez Nous (Cogolin)
Lemy beach (Cogolin)
Le comptoir Ibérique (Cogolin)
Azura Plage (Cogolin)
Braise&Cow (Cogolin)
Hot Pizza (Cogolin)
Côcotte (Cogolin)
Grain de sel (Cogolin)
Le QG (Cogolin)
Garuda (Cogolin)
Restaurant Pierre (Cogolin)
le quai de l'entrecôte (Cogolin)
La belle fermière (Cogolin)
Le petit poucet (Cogolin)
La cave de Bacchus (Cogolin)
La nature en pot (Cogolin)
Brasserie du Leclerc (Cogolin)
Le Sorelle (Cogolin)
Le kotama (Cogolin)
Madame Wizen (Cogolin)
Papy Burger (Saint-Tropez)
Restaurant La Verdyante (Gassin)
Burger King (Gassin)
Le goupil gourmet (Fréjus)

Boulangeries

La Tarte tropézienne (Cogolin)
La maison du boulanger (Cogolin)
Boulangerie du Platane (Cogolin)
Pétrin Ribeirou (Cogolin)
La fournée grimaudoise (Cogolin)
L'eden boulangerie (Port-Grimaud)
Boulangerie Boréa (Grimaud)
Histoire de pains (Gassin)

Hôtels et campings

Coq hôtel (Cogolin)
Hôtel Ibis (Cogolin)
Bliss Hôtel (Cogolin)
Hôtel Font-Mourier (Cogolin)
Camping de l'Argentière (Cogolin)
Hôtel cheval Blanc (Saint-Tropez)
Hôtel villa belrose (Saint-Tropez)

Supermarchés

Leclerc (Cogolin)
Lidl (Cogolin)
Spar (Cogolin)
Carrefour Market (Cogolin)
Grand Frais (Cogolin)
Petit Casino (Cogolin)
Géant Casino La Fou (Gassin)
Carrefour Contact (Bagnols-en-forêt)

Boucheries

Boucherie Chez Leo (Cogolin)
Boucherie Guisiano (Cogolin)

Primeurs et producteurs

Les jardins du primeur (Cogolin)
Cogolin Primeur (Cogolin)
Le jardin de la piboule (Cogolin)
Le domaine du Val d'Astier (Cogolin)
Les jardins de Marie (Grimaud)
Marcellin fruits et légumes (Hyères)

Entreprises, commerces et services

La Paletteria – glaces artisanales (Cogolin)
Pharmacie de la poste (Cogolin)
Vêtements Les halles (Cogolin)
La grande récré (Cogolin)
Médicale du Golfe (Cogolin)
Guilty Innocent (Cogolin)
Brocante le Jas des Roberts (Cogolin)
SIGMA formation (Cogolin)
Ets Michelot (Grimaud)
La WebBox (Grimaud)
Cabinet d'avocat Denis Naberes (Gassin)
Casino Barrière (Sainte Maxime)
MGCR (Sainte-Maxime)
Ambulances AMS (Sainte Maxime)
Racine Sud agro (Saint-Tropez)
Azur House (Vidauban) et Sanogia
Maison Orset (St Alban Leysse)
Metro Cash & Carry France (Fréjus)
Fréjus Transport
Boulanger (Puget-sur-Argens)
SRGS sécurité (Saint-Raphaël)
Caisse d'Epargne Côte d'Azur
DUCOURNAU transports & logistique (Flassans-sur-Issole)

Maxime AS transports
Cabinet d'experts Dr Expert
Mme Chaivarino, conseillère viticole
Pharma and Beauty (shampooing, gels douches, parfums, savons)

Artistes

Joy.S photography
Julien Orsini, artiste

Professionnels de santé

Nadine Amate, intervenante en psychologie
Stéphane Rambert, sophrologue
Florence Pittolo, psychologue
Caroline Rattier, infirmière en psychiatrie
Sabine Graton, praticienne en médecine douce (fleurs de Bach)
Laurie Rosier, aide-soignante
Madame Maffait, pharmacienne
Catherine Carton, psychologue
Stephanie Cariot, infirmière en psychiatrie

Associations et ONG

L'association cogolinoise des entrepreneurs (Cogolin)
La croix rouge (St Maximin)
Le Secours catholique (département du Var)
Le CCFF de Ramatuelle
Les bûcherons du Thoronet (merci à Gabriel Egenschwiller et ses amis)
L'ONG « IFAW » (prise en charge des animaux en scénario de catastrophe naturelle)
Santéfitkids (Cogolin)
Paca moto plaisir
Association cœur en main
Rotary club (Gassin)
Lion's Club (Grimaud)
Solidarité Catholique (Cogolin)
La Ligue de l'enseignement
La Ressourcerie 3 MIL PA (Cogolin)
L'association des commerçants de Sainte Maxime
Le cheval sans fers sans mors (Seillans)

Remerciements également aux particuliers Cogolinois, habitants de tout le Golfe voire de tout le département et bien au-delà, pour leurs dons en nourriture, en vêtements, en produits de première nécessité, en numéraire, ainsi que pour leurs propositions d'hébergement ou d'aide en tout genres.

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies intenses



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches**,
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**Je m'éloigne
des cours d'eau**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâtiment
et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



ROUTE INONDÉE
**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,**
ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes localement dangereux

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de recharge,
bougies, briquets ou allumettes, nourriture non péris-
sable et eau potable, médicaments, lunettes de secours,
vêtements chauds, double des clés, copie des papiers
d'identité, trousse de premier secours, argent liquide,
chargeur de téléphone portable, articles pour bébé,
nourriture pour animaux

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

- Ma mairie
- 112 ou 18 POMPIERS
- 114 pour les personnes sourdes et malentendantes
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie, Police



COGOLIN S'ENGAGE POUR LA PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS



À l'initiative de Franck Thiriez, conseiller municipal délégué à la cause animale, des nichoirs à chauves-souris ont été installés en ville par le Groupe Chiroptères de Provence, à la mi-août. Une action en faveur de la préservation de ce mammifère protégé et dont beaucoup d'espèces voient leurs effectifs diminuer.

Six nichoirs à chauves-souris installés à Cogolin

Armées d'une échelle, de casques, de cordage et de tout le matériel nécessaire à leur sécurité, deux jeunes femmes chiroptérologues du Groupe Chiroptères de Provence, accompagnées de Monsieur Thiriez, sont parties à la conquête des endroits optimums pour installer les nichoirs sur le territoire de la ville. Tout d'abord, à Port-Cogolin, où le premier a été posé, puis en centre-ville, où cinq d'entre eux ont été installés aux abords du cimetière Saint Roch. Chloé Prieur, chiroptérologue du groupe Chiroptères de Provence, souligne : « Les chauves-souris trouvent de moins en moins de gîtes appropriés à leurs besoins. Elles peuvent gîter dans des sites naturels (grottes, arbres creux...) ou dans des bâtiments (combles, greniers, caves, etc.), mais nombre d'entre-eux ont été rénovés, et les accès sont bien souvent bouchés. La pose de nichoirs permet de leur apporter des lieux adaptés et qui leur sont réservés ». Indispensable pour maintenir un bon équilibre dans les écosystèmes, la préservation des chauves-souris est fondamentale. Cette première action entreprise par la commune pourrait prochainement mener à la multiplication des nichoirs sur Cogolin.

Présence de chauves-souris à Cogolin : de belles découvertes

Durant toute la journée, les deux jeunes femmes ont également prospecté sur le territoire de la ville à la recherche de chauves-souris ou d'indices matérialisant leur présence. Et, si les bâtiments communaux n'ont révélé aucun signe de ce mammifère volant, une belle surprise s'est présentée aux expertes, suite à la « fouille » de maisons abandonnées et du dessous d'un pont : la découverte de quatre murins à oreilles échancrées et d'un murin de Daubenton, la première espèce ne faisant pas partie des plus courantes ! Le soir même, une exposition-conférence au Centre Maurin des Maures, animée par Chloé Prieur, a permis de lever le voile sur ce mammifère qui compte 35 espèces en France, et pour lesquelles la plus petite pèse environ 2 grammes, c'est-à-dire moins qu'une pièce de 2 centimes ! À la nuit tombée, une sortie nocturne en ville animée par Sarah Le Lez a permis aux participants d'écouter les ultrasons produits par les chauves-souris grâce à un appareil spécialisé. Les chauves-souris n'ont désormais plus de secret pour les Cogolinois !



« Les chauves-souris sont le meilleur insecticide naturel : elles mangent environ 3000 moustiques par nuit. Nous souhaitons œuvrer pour cette espèce protégée qui est malheureusement en voie de disparition. Afin d'organiser la pose de nichoirs dans la ville, j'ai pris contact avec le Groupe Chiroptères de Provence, qui m'a donné une réponse favorable extrêmement rapidement. Très occupés, les membres se sont malgré tout investis pour être présents à Cogolin avant la fin de l'été. »

Franck Thiriez,
Conseiller municipal délégué à la cause animale

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS : du sport tous les mercredis de l'année !

Gymnastique, jeux de ballons ou de raquette, activités de glisse ou d'orientation, engins roulants, pratiques athlétiques ou jeux d'expression : tous les mercredis de l'année, l'école municipale des sports fait bouger vos petits !



Tous les mercredis de septembre à juin, les animateurs sportifs de la ville* proposent à vos enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 l'occasion de se dépenser et de découvrir le sport à travers des activités ludiques et de loisir. Un panel d'activités composé avec soin qui permet aux plus jeunes de se développer et de s'épanouir. « Au-delà de la pratique sportive, la dimension éducative est prépondérante dans le programme prévu dans le cadre de l'école municipale des sports. Il ne s'agit en aucun cas d'une simple garderie du mercredi, mais bel et bien d'un projet pour permettre à nos enfants de s'épanouir à travers la pratique sportive et de les orienter vers nos associations », souligne Benjamin Viale, responsable animations et référent Terre de Jeux au service des sports.

Pour en savoir plus sur les tarifs, le planning et les inscriptions :
04 94 54 13 47 ou sport@cogolin.fr
Ou sur www.cogolin.fr, rubrique SPORT puis « école municipale des sports ».

Les objectifs de l'école municipale des sports :

- Proposer aux enfants de découvrir diverses activités physiques et sportives adaptées à leur âge et leur permettre de s'épanouir à travers des activités artistiques et culturelles, de loisirs, de sports, de jeux ...
- Leur donner les moyens de pouvoir réagir rapidement et de manière adéquate à différentes situations/ problèmes qu'ils risquent de rencontrer.
- Leur permettre de contrôler leurs émotions et de gérer leur corps (état corporel ou dans l'espace).
- Les sensibiliser à leur environnement socioculturel (mer, littoral, paysage, respect du matériel et des autres).
- Développer chez eux des savoirs-être et des savoir-faire qui les aideront à se construire comme des personnes responsables, autonomes, soucieuses de l'autre et de leur environnement.
- Leur apprendre la vie en collectivité, le respect des biens et d'autrui dans un cadre structurant et sécurisant.

*L'équipe pédagogique comprend des ETAPS et/ou des agents territoriaux diplômés dans le sport : licence STAPS, DEJEPS, BPJEPS...

-21-

COGOLIN

c'est vous

— EN BREF —
NOUVEAUX COMMERCES
ÉCONOMIE LOCALE
— À L'ADOPTION —





Remise de la souche à Claude Bonnard

À l'occasion de la foire provençale, dimanche 5 août, l'Escandihado et le Cépoun ont remis la souche à Monsieur Claude Bonnard. Un symbole honorifique fort en remerciement de tout le travail effectué par le président de l'association des Amis des Bravades de la Saint-Maur en faveur du maintien des traditions. Chaque année, la souche est traditionnellement remise au Capitaine des Bravades.

Bravo aux championnes



Au cours du dernier plateau du tour Var Beach Volley organisé par le Comité du Var de beach volley, Maëlle et Celya de l'entente de volley Cogolin/Sainte-Maxime ont terminé 1ères face à une très belle équipe du volley-ball ollioulais. Bravo également aux trois autres équipes du club cogolinois : Nina, Ema, Hayden, Soha, Lola et Rania.

Le SC Cogolin recrute ses féminines !



Qui a dit que le football était un sport masculin ? Certainement pas les membres du bureau et les entraîneurs du Sporting Club cogolinois ! Les entraînements des équipes féminines ont lieu : • le mercredi de 10h30 à 12h pour les filles nées en 2014, 2015 et 2016 • le mercredi de 14h à 15h30 pour les filles nées en 2011, 2012 et 2013
Renseignements au 06 17 40 08 21

Un Zumbathon pour les sinistrés des incendies

Le dimanche 12 septembre, l'association Santéfitkids a organisé un Zumbathon solidaire en faveur des sinistrés des incendies.

Durant tout l'après-midi, une initiation à la capoeira par l'association ECB 83 Capoeira Var et une « zumba party » ont fait se dépenser les participants. Une très belle initiative qui a permis de récolter des fonds aussitôt reversés au CCAS de Cogolin, pour être redistribués aux sinistrés. Bravo à tous !



Condoléances

La ville adresse ses sincères et profondes condoléances à la famille de Marcel Millou, Cogolinois de souche et ancien berger qui nous a quittés le 2 septembre dernier. Il avait accepté de témoigner au sein de nos colonnes dans l'édition n°24 du Terre-Mer Magazine. La municipalité se joint également à la peine de la famille et des amis de Nathalie Desvaux, décédée le 21 août dernier. Figure emblématique du tissu commerçant de la ville, elle a égayé les tables et les intérieurs des Cogolinois durant de nombreuses années.



Le petit bistro

Ludovic Dupont a ouvert son établissement le 13 juillet en hyper-centre. Un lieu de convivialité ouvert toute l'année, où déguster planchas, bruschettas, tartares et salades en été, et des plats savoureux dans un cadre chaleureux l'hiver : fondue savoyarde et bourguignonne, raclette, mont d'or fondu, crozet, etc.

Ouvert du mardi au samedi, midi et soir.

2 boulevard Michelet.

Réservation conseillée au 06 64 91 59 84

Le Clos Charm'lin

Le Clos Charm'lin a ouvert ses portes le 12 août dernier en lieu et place du restaurant Raphaël, au 12 rue Pasteur. Vous y dégusterez une cuisine méditerranéenne aux épices et saveurs du monde, entièrement faite maison. L'établissement vous accueille pour un service tous les jours midi et soir, sauf le mercredi toute la journée et le dimanche soir.

Pour réserver : 04 94 95 76 15
f et @ en cours de création.



Carlier Tony

Tony Carlier et Océane Wizen proposent leurs services de ramonage, entretien de chaudière et plomberie (plomberie générale, recherche de fuites, installation de climatisation, installation de salles de bain) pour professionnels et particuliers.

Disponibles dans tout le Golfe, ils réalisent des devis gratuits sur place.

Contact : 06 70 48 53 67 - carlier.tony@hotmail.fr

Esprit bien-être

Julie Doulet et Laura Fonseca ont ouvert leur cabinet « esprit bien-être » au 25 boulevard Louis Blanc. Aromathérapie et naturopathie pour la première, massothérapie et ostéothérapie pour la seconde : les deux jeunes femmes vous proposent de travailler sur votre bien-être holistique (physiologique, émotionnel et énergétique). Développement personnel, gestion des émotions, soins énergétiques et fleurs de Bach : prenez rendez-vous au 06 67 89 03 80 ou au 06 18 55 77 50. f : Aroma'sens
@ : @julie_aromasens - @laura_vivre_d_equilibre



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : les professionnels cogolinois donnent l'exemple

Mettre le commerce au service de l'environnement et œuvrer à leur échelle pour le respect de la planète : c'est ce qui guide leur action. Entrepreneurs et commerçants cogolinois se mobilisent et font le choix de placer l'écoresponsabilité au cœur de leur activité.

Photo : Mairie de Cogolin



Les coiffeurs cogolinois impliqués dans la dépollution des eaux

Le recyclage des cheveux : une solution pour absorber les hydrocarbures

Selon les experts, un kilo de cheveux peut absorber jusqu'à 8 litres de pétrole. L'association varoise « Coiffeurs justes », créée par Thierry Gras en 2015, a pour but de sensibiliser les coiffeurs au recyclage des cheveux et à leur valorisation. Deux salons de coiffure cogolinois ont été séduits par cette démarche. Au sein de son salon R au Carré, Gwen Roland recycle déjà les chutes de cheveux de ses clientes depuis de nombreuses années : « Jusqu'à présent, je donnais les cheveux aux jardiniers pour les aider à faire fuir les sangliers. Je n'ai jamais voulu jeter de matière recyclable ». Elle vient d'adhérer au dispositif des « Coiffeurs justes » pour participer à la dépollution des eaux en recyclant les cheveux : « Chacun à son niveau peut œuvrer pour la planète. Le recyclage des cheveux est peu chronophage et très peu onéreux, et la cause en vaut la peine. Je recommande à chaque professionnel du métier d'adhérer à cette

association », poursuit Gwen, qui envisage également d'étendre le recyclage à d'autres déchets produits dans son salon, comme les tubes de coloration par exemple. Pour Marie Guisiano, gérante du salon Frange'in, la revalorisation de cette matière organique est une habitude depuis plus d'un an. Un bon geste qui vient compléter l'engagement du salon : « Nous utilisons au maximum des produits à base de matières recyclées - comme des brosses en bambou - et de production locale. Nous privilégions les produits fabriqués en France, et idéalement en PACA. Par exemple, nos colorations sont faites à Ollioules. J'aimerais par la suite créer ma propre gamme de shampoings et soins solides, qui soit à la fois bio et de qualité, ce qui est difficile à trouver », témoigne Marie Guisiano. En attendant de concrétiser ce projet, tous les mois, elle envoie le produit de sa récolte capillaire au siège de l'association Coiffeurs Justes, à Brignoles.



De « boudins de cheveux » réutilisables pour les ports et les professionnels du nautisme

Une fois rassemblés par l'association, les cheveux récoltés sont transformés en « boudins » par le personnel des Ateliers et Chantiers d'Insertion du Var (ACI 83) à Brignoles et Draguignan. « Coiffeurs Justes reçoit des cheveux de l'Europe entière et essentiellement de France, par le biais de nos 4900 salons partenaires », précise Thierry Gras, président et fondateur de l'association et ancien artisan coiffeur. Il poursuit : « à terme, l'idée est de mettre en place une économie circulaire locale, et de faire en sorte que les cheveux de Lille soient recyclés à Lille et non ici, par exemple ». Fin mars Serpol, Coiffeurs Justes & Territoires Branding se sont officiellement associés pour créer la société à mission ECOHAIR visant à organiser l'écosystème de revalorisation des cheveux en vue de leur transformation en produits de dépollution durables et responsables. L'entreprise a la volonté d'être au cœur du développement d'une économie circulaire et de promouvoir les activités de dépollution, tout en soutenant et accompagnant l'insertion professionnelle.

Des partenariats ont déjà été signés, et plusieurs ports de PACA devraient prochainement être équipés : leurs plaisanciers pourront ainsi ainsi bénéficier de boudins de cales confectionnés à base de cheveux recyclés, limitant la pollution régulière des eaux du port.

Vous souhaitez rejoindre le mouvement ?
Rendez-vous sur www.coiffeurs-justes.com

Des seabins aux Marines

Aux marines de Cogolin, ce ne sont pas des « boudins de cheveux », mais douze « seabins » (littéralement « poubelles de mer ») qui, depuis 2017, aspirent les déchets dans le port des Marines. Capables de traiter 1,5kg de déchets chacune, elles sont également en mesure d'absorber les émanations d'hydrocarbures laissées par les bateaux à moteur.

Fanny et Joy : Des boissons naturelles et éco-responsables



Pour les deux entrepreneures cogolinoises Fanny et Joy, l'environnement est aussi une préoccupation majeure. Il occupe même une place centrale dans le concept de leur entreprise. Au sein de l'atelier où elles confectionnent leurs jus de fruits et de légumes frais et leurs boissons végétales bio, rien ne se perd, tout se transforme !

Un engagement 100% écoresponsable

Des bouteilles en verre réutilisables et des bouchons en liège fabriqués localement enveloppent leurs précieux nectars vitaminés : Fanny Gervaise et Joy Brunat ont créé au printemps 2021 leur marque éponyme, Fanny&Joy. Des boissons naturelles aux couleurs chatoyantes dont le processus de production est entièrement écoresponsable. Leur ligne de conduite ? Le 0 déchet ! Elles produisent uniquement sur commande, et chaque « déchet » généré au cours de la confection de leurs jus et boissons végétales est revalorisé et réintégré au sein d'une économie circulaire locale. « Cela nous paraît logique et naturel de mettre l'environnement au cœur de notre projet. Nous devrions tous être conscients qu'il faut adopter la démarche la plus responsable possible pour notre terre...et notre mer ! », insiste Joy Brunat. Ainsi, le sous-produit de la presse des fruits secs, appelé Okara, est utilisé pour la confection de biscuits artisanaux. Quant à la matière organique non-exploitable, elle est répandue à quelques centaines de mètres de leur atelier afin d'enrichir les sols où poussent les cannes utilisées par l'entreprises de anches Rigotti et les fruits et légumes du Jardin de la Piboule. Deux entreprises qui sont également fournisseurs de matières premières et de pailles pour Fanny&Joy. « Nous travaillons avec des produits locaux au maximum, dès que cela est possible. Pour nos velours végétaux, à base de fruits à coque, il n'existe pas de production locale. Nous avons donc fait le choix du bio afin, d'une part, de rester fidèles à nos engagements, et d'autre part de conserver une haute qualité gustative. » précise Fanny.

Un mode de production unique pour des produits frais et de haute qualité

La qualité, c'est également leur cheval de bataille ! Elles réalisent elles-mêmes chaque étape de la confection à la commercialisation de leurs produits. La presse a lieu tous les jours, afin de garantir une consommation la plus proche possible de la production. « C'est inédit dans le Golfe. Et c'est justement pour cet enjeu de fraîcheur que nous limitons exclusivement la commercialisation de nos boissons au Golfe de Saint-Tropez ». Les fruits et légumes sont pressés à froid : l'absence de chauffe durant l'ensemble du processus de fabrication permet aux matières premières de conserver un maximum de nutriments. Joy Brunat le souligne : « ce mode de production unique permet ainsi de conserver toutes les saveurs et d'offrir une texture surprenante à la consommation ». Crée au printemps, la marque propose déjà deux gammes : les « velours », des boissons végétales bio conditionnées dans une fine bouteille en verre bleu de 20cl, et les jus de fruits et légumes frais, des mélanges choisis vendus dans des bouteilles en verre transparentes, laissant éclater la vivacité de la couleur naturelle des préparations. « Nous composons les mélanges de nos jus dans le respect de l'équilibre du produit final. L'idée est qu'ils ne soient ni trop sucrés, ni trop acides ». Vous laisserez-vous tenter par un jus carotte, pomme, citron, gingembre et curcuma, ou plutôt par un velours à la noisette, à l'amande, à la pistache ou macadamia ? Que vous souhaitiez simplement les déguster ou plutôt les cuisiner, allez-y les yeux fermés : l'ensemble des produits est garanti sans méthode de conservation, sans additif et sans sucres ajoutés.





Contactez l'AGDA !

f : AGDA (@asso.agda)
06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79
asso.agda@orange.fr
Au siège social :
Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur
(le matin, du mardi au samedi)



Grisou

Grisou est âgé de 14/15 ans et vit dans les rues de Cogolin depuis plusieurs années. L'AGDA souhaite lui trouver une famille pour finir sa vie en sécurité. L'association propose un contrat en famille d'accueil longue durée : tous les frais vétérinaires seront à la charge de l'association.



Chat mâle roux et blanc âgé d'environ un an, pour lequel l'AGDA recherche une famille. Il vit actuellement dans la rue, dans le quartier des anches. Il est très sociable et gentil.



L'AGDA recherche des bénévoles, des familles d'accueil et des dons !

L'association AGDA, qui nourrit, soigne, stérilise et fait adopter quand cela est possible tous les chats SDF sur Cogolin et Saint-Tropez, recherche :

- Des bénévoles pour aider au trappage des chats des rues qui ont besoin de soins ou afin de les faire stériliser (frais pris en charge par l'association)
- Des familles d'accueil pour héberger des chats ou chatons le temps de leur adoption (frais pris en charge par l'association)
- Des dons de nourriture, qui peuvent être déposés au siège social de l'association : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur



Contactez la DAG !

f : DAG (@AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise)
06 83 24 72 54 (téléphone de l'association)
06 03 82 16 10 (Isabelle Diard)
Siège social :
Mairie de Grimaud 83310 Grimaud

La DAG, qui œuvre sur le territoire de la ville en faveur des chiens, recherche également des familles d'accueil. Le matériel, la nourriture et les frais vétérinaires sont pris en charge par l'association. Vos seules missions : prendre du temps pour vous occuper de vos nouveaux compagnons à quatre pattes, les sociabiliser et leur donner de l'amour !





- 29 -

COGOLIN

animé

RÉSEAUX SOCIAUX

RETOUR SUR

DEVOIR DE MÉMOIRE

AGENDA

D . E . F . F . I B U S I N E S S

102 Avenue Georges Clemenceau - 83310 Cogolin

Tél : 04.94.44.18.67

deffi.business@gmail.com

www.deffibusiness.fr

Christine AMIOT-BERENGUIER / Evelyne SCIRE-PUIGSERVER

- **Domiciliation de sièges sociaux de votre Entreprise**
- **Formalités, Accompagnement, Conseil à la création de votre Entreprise**
(Conseils et suivi administratif)
- **Prochaines formations**
(permis d'exploitation et hygiène alimentaire HACCP)
nous contacter pour les dates des stages.

*Les formalités c'est notre métier,
un seul bureau, une seule adresse...
chez DEFFI BUSINESS...*



04 94 54 93 09



AzurVap Cogolin



azurvap83@gmail.com

67 Av. G. Clémenceau - COGOLIN



Votre nouvelle Agence Guy Hoquet Cogolin recrute !

*Vous êtes dynamiques, motivés, organisés,
envoyez votre CV et lettre de motivation*

cogolin@guyhoquet.com

ou passez nous voir

10 Rue du 8 Mai 1945 - 83310 Cogolin

**Transactions, Gestion, Locations,
Nous vous accompagnons**

Profitez-en,

**l'estimation de votre Bien est offerte
au Printemps**

Ouverte du Mardi au Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h ou sur RDV
Tél : 04.98.13.23.41



RENAULT
La vie, avec passion



GARAGE VINCENT TTSM

Réparations toutes marques

Carrosserie

**Portes ouvertes
du 14 au 18 octobre**



VENTE NEUF & OCCASION

© 04 94 54 63 09

vincent.ttsm@hotmail.fr

250, avenue de Valensole

83310 COGOLIN

Le meilleur des réseaux sociaux

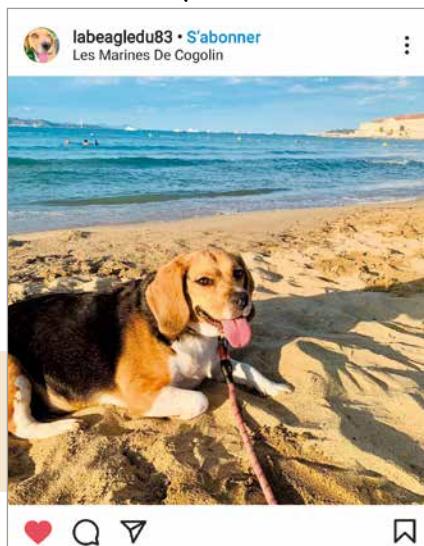
les posts qui ont le plus fait réagir

La plus belle photo



Les incontournables ruelles fleuries du vieux-village

Le coup de cœur



Les chiens aussi ont droit à leur photo « bronzette » sur la plage des Marines !



Vue par 43 000 personnes avec un total de 2500 commentaires, réactions et partages, la vidéo sur les incendies qui ont touché notre massif a beaucoup fait réagir.



Trois jours après les incendies, la vidéo en direct réalisée par le Maire, qui a survolé en hélicoptère la zone impactée, a quant-à elle atteint les 100 000 vues, avec plus de 1000 partages.

Rejoignez la ville de Cogolin sur :
f Ville de Cogolin - **✉** Villedecogolin
 Partagez vos photos avec le #cogolin !

LES ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

Toute l'année, la médiathèque organise, en plus de ses expositions pédagogiques, de nombreux ateliers pour les enfants comme pour les adultes. Retour en images sur les derniers ateliers !



Art-thérapie

Plasticienne et art-thérapeute, Sandra Fantino a animé à la médiathèque un atelier de création artistique autour des arts plastiques. Une prestation offerte par la bibliothèque départementale de Draguignan, pour la participation de la médiathèque de Cogolin au prix des lecteurs du Var.

Théâtre et marionnettes

Un spectacle-théâtre d'objets et de marionnettes sur le roman « Pochée » de Claude Ponti a également offert un moment d'évasion aux enfants ! Merci à Artefact pour ce beau moment.

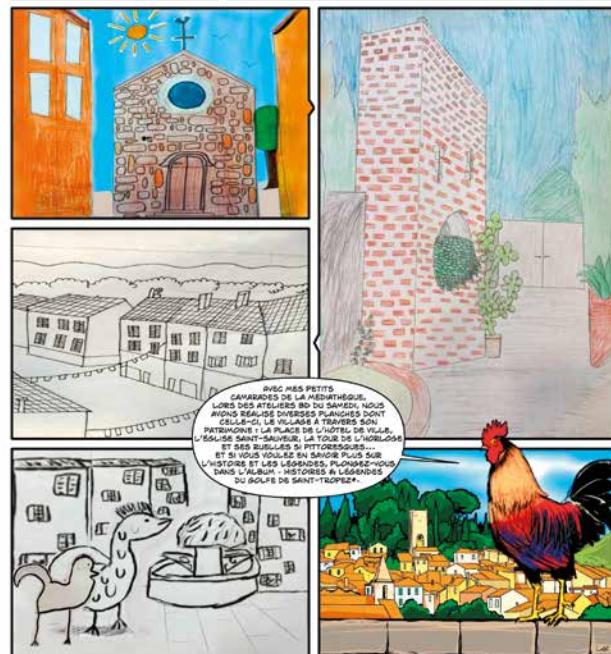


Pour découvrir les différents ateliers programmés à la médiathèque et au château, rendez-vous en pages 44 et 45.



Origami

Tout l'été, les enfants ont laissé parler les petits papiers ! Cinq ateliers origami ont permis aux petits cogolinois de découvrir cet art ancestral du pliage en papier. Un art né en Chine, aussi délicat qu'économique, apprécié autant par les enfants que par les adultes !



Création de bande dessinée

L'illustrateur Lobé a accompagné les enfants inscrits à l'atelier création de BD pendant 10 séances. Noémie, Alissa, Lilia, Gaby, Noah, Marina, Camille ont ainsi créé cette planche mettant à l'honneur Cogolin. Bravo !

* « Histoires & Légendes du Golfe de Saint-Tropez » d'Axel Gréaely et Lobé aux éditions Pommée Diffusion.



Les bricos de coco

Au Château aussi, l'atelier créatif pour enfants « les bricos de coco » ravit chaque mercredi matin les 5-10 ans, qui donnent vie à leur imagination à partir de matériel de récupération. La créativité bat son plein !

LES EXPOSITIONS À LA CHAPELLE



Durant tout l'été, les expositions d'artistes à la Chapelle se sont succédé : l'art et la subtilité de la photographie ont été mis en lumière par les œuvres de Joy.S photography pendant deux semaines, l'une en août et l'autre en septembre. L'emblématique taureau de Frédéric Senot de La Londe a fièrement pris la place aux côtés des œuvres colorées de Pascale Tognoli au mois d'août, et l'imaginaire loufoque de Jean-Paul Sportiello a rompu avec les murs immaculés du lieu, la première semaine de septembre.



Exposition « Cogolin d'antan » au Château

Jusqu'au 15 octobre, le service culture vous invite à venir redécouvrir le « Cogolin d'antan » à travers une exposition de clichés du début du XXème siècle jusqu'à 1969. Des dizaines de trésors du passé sont à découvrir. Saurez-vous reconnaître un proche, un ami ?



EVA NAVARRO A ÉTÉ ÉLUE MISS PROVENCE 2021 À COGOLIN



Le 30 juillet, l'ambiance était aux talons hauts et aux paillettes, à deux pas de la plage des Marines. Au terme de 3 heures de défilés et de spectacle, Eva Navarro, 19 ans, a été élue Miss Provence 2021 par le vote du public et celui du jury*. Ont également été élues : Lola Hawassian, 1ère dauphine ; Carla Goupille, 2ème dauphine ; Léa Henry, 3ème dauphine ; Lolita Audant, 4ème dauphine ; Emma Asta, prix de l'élégance et Capucine Blanc, prix du jury. La ville félicite toutes les candidates et remercie ses partenaires qui ont contribué à la réussite de cette soirée : Château Saint-Maur, Fanny&Joy, l'hôtel Font Mourier, Côcôte, la belle fermière et Rêve de Ballons.

* Le jury était composé de : Sylvie Tellier, Amandine Petit (Miss France 2021), Marc Etienne Lansade, Sonia Brasseur, adjointe à la communication et à l'animation, Lou Ruat (miss Provence 2019 et 1ère dauphine de Miss France 2020), Lara Gautier (Miss Côte d'Azur 2020), Pierre Meyer (patron du Royal Palace), Vincent Lagaf, Yves Casalta (propriétaire de l'hôtel Font Mourier), Mikael Szranyiel (magicien).

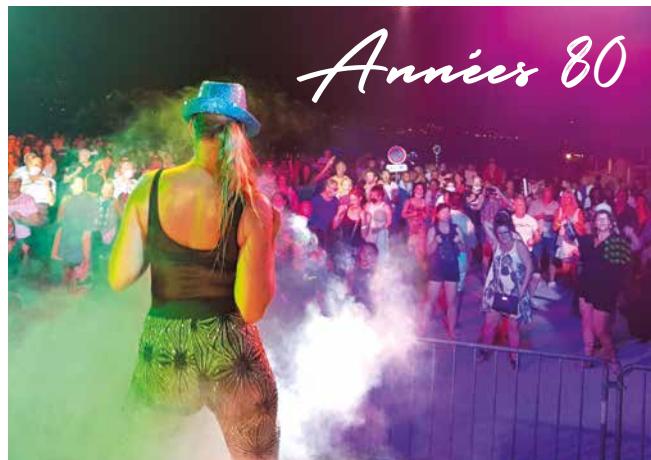


Tout l'été, les animations ont poursuivi leur cours ! Soirée années 80 sur la plage, blindtest, pique-nique les lundis soir ou encore braderie des commerçants : retour en images.

*Braderie
des commerçants*

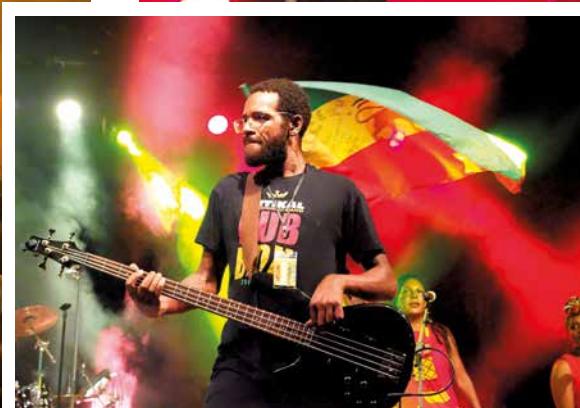


Les pique-niques



« REGGAE NIGHT »

Les amateurs de reggae et les festivaliers d'un soir ont été comblés le 21 août dernier, avec la 2ème édition du Reggae Family Festival sur la plage des Marines de Cogolin. Toute la soirée, les artistes se sont succédé pour offrir au public un plateau de qualité : Yaniss Odua & Artikal Band, Twan Tee, Innnavibe, Jah Works Promotion feat. Rootsy Lion. L'événement organisé par l'association cogolinoise Kez Ako a tenu toutes ses promesses !



La foire provençale



Le traditionnel rendez-vous de la rentrée, la foire provençale, a eu lieu cette année les 4 et 5 septembre. Les associations de la ville ont répondu présentes et ont ponctué ces deux jours de fête avec de nombreuses démonstrations : claquettes, boxe, zumba, danse, etc. Les traditions étaient fièrement représentées avec l'Escandihado et les Bravadeurs, et les deux concerts, soirée années 80 avec Jean Pierre Savelli, et le groupe Aïoli, ont réchauffé les coeurs après un mois d'août particulier.



Pour revoir
la vidéo de
l'événement :



LES BELLES MÉCANIQUES

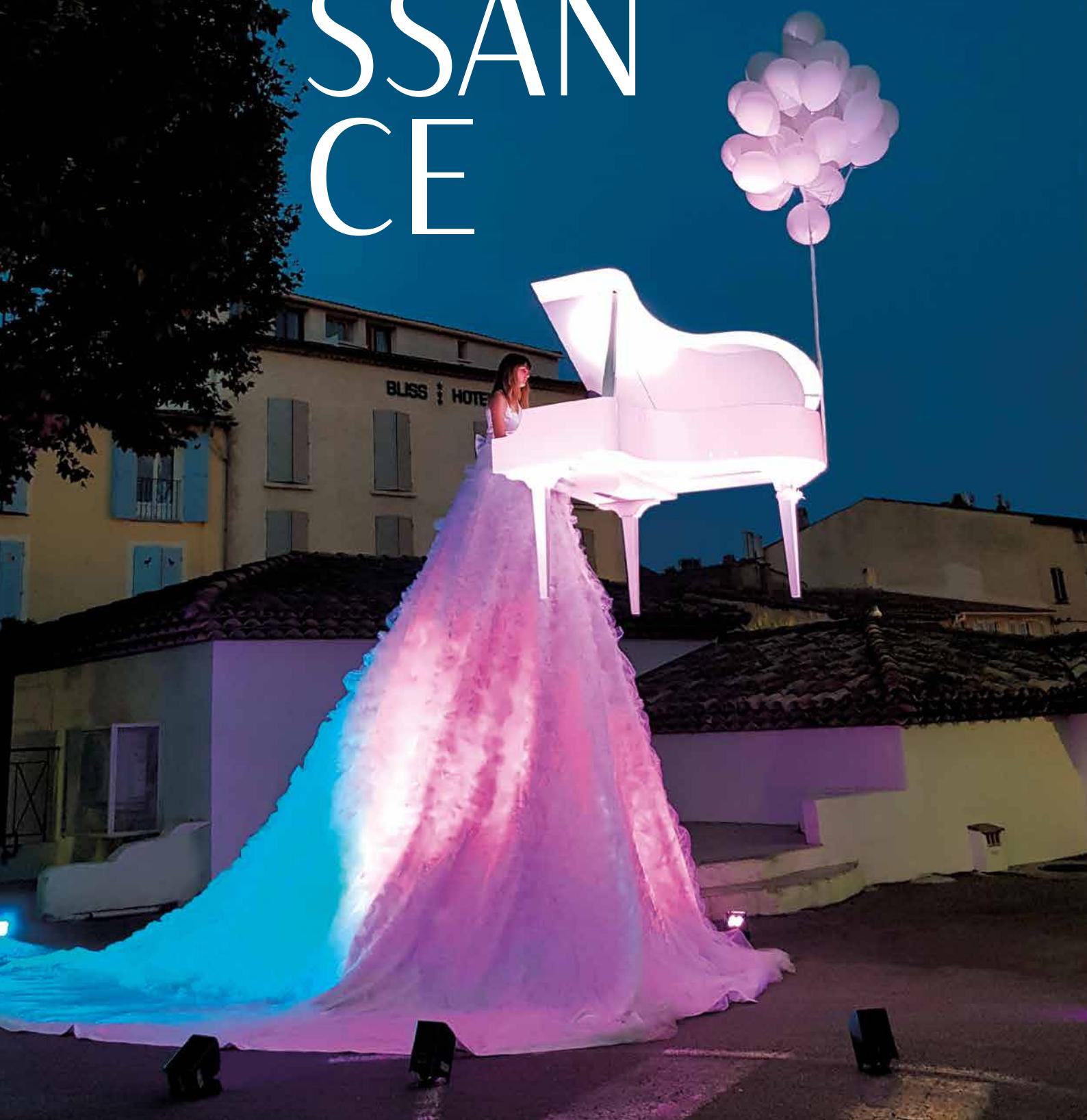


Des voitures de collection, des palmiers et la mer... Le 12 septembre, une centaine de « Belles mécaniques » étaient à admirer sur le parking de la plage des Marines - Mustang, Corvette, Coccinelle, Porsche ou encore Chevrolet et Citroën d'époque - comme autant de trésors mécaniques et de bijoux historiques. L'événement était organisé par la ville en partenariat avec l'association Aircooled Cogolin, avec la participation de Car Azur Events et du Groupe de Triker PACA. Ces derniers ont d'ailleurs organisé des balades en trike, dont les bénéfices seront reversés à une association venant en aide aux enfants malades, handicapés ou hospitalisés. Une très belle journée qui en promet d'autres !



RENAISSANCE

Un florilège d'artistes au cœur des ruelles du vieux-village, des expositions à la Chapelle et au Château, des ateliers artistiques et des jeux en bois pour petits et grands, une touche de folklore provençal avec l'Escandihado et de la féerie avec le «flying piano» : l'événement Renaissance a fait honneur à l'art sous toutes ses formes.





Pour voir
ou revoir la vidéo
de l'événement :





Soirée « MUSIQUES SOLIDAIRES »



Pour voir
ou revoir la vidéo
de l'événement :



Samedi 18 septembre, la soirée « musiques solidaires », placée sous le signe de la chanson, de la musique et de la danse a permis de récolter 854€ supplémentaires en faveur des personnes sinistrées par les incendies. À l'initiative de l'association Disk'r Event, l'événement a rassemblé une dizaine d'artistes et plusieurs centaines de personnes, tous mobilisés pour la même cause. Une action complémentaire aux dons spontanés et aux pique-niques solidaires organisés par la ville dès le lundi suivant l'épisode des incendies. Bravo et merci à tous !



Merci à Emmanuela Dimondo qui a offert ses deux créations originales aux pompiers et à la police municipale le soir de l'événement !

77ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE



Dimanche 15 août, les élus, les associations patriotiques et civiles, la gendarmerie, la police municipale, les sapeurs-pompiers et les porte-drapeaux ont commémoré le 77ème anniversaire du débarquement de Provence. Des représentants du 21ème RIMa de Fréjus ont également honoré la ville de leur présence. Après un hommage devant la stèle élevée à la mémoire de la 3ème Division d'Infanterie Algérienne aux Marines, un bouquet de fleurs a été déposé devant la maison qui fut le QG du Général De Monsabert, puis devant la maison d'Alix Macario, figure de la Résistance à Cogolin, où vit actuellement son épouse. Ensuite, un bouquet a été déposé devant la maison de Sigismond Coulet, ancien maire de Cogolin, lieu qui fut également le QG du Général de Lattre de Tassigny. Les cérémonies se sont poursuivies au square Jean-Moulin, devant la stèle française et la stèle américaine. Un hommage particulier a été rendu au lieutenant Pelletier, commando français, et à l'officier de renseignements américain Muthalar d'Errecalde dit « Lukas », compagnons d'Alix Macario, engagés dans la résistance locale et morts en martyrs pour la France. Enfin, deux gerbes ont été déposées devant le mémorial du Général De Lattre De Tassigny. Ces cérémonies du 15 août ont également été marquées par la remise de médaille à Christian Proto, porte-drapeau, par Stéphane Urbain, président de l'UNC de Cogolin. Une collation a été offerte à l'issue de la cérémonie aux Cogolinais et Cogolinaises présents.



Moment d'émotion avec l'épouse d'Alix Macario





Expositions

Du jeudi 2 septembre au jeudi 28 octobre

Exposition

« La grotte chauvet » : l'art des origines révélé par la 3D

Découvrez les plus vieux dessins de l'humanité dans leurs moindres détails grâce à la 3D.

Médiathèque

Aux horaires d'ouverture
Gratuit

Du 4 novembre au 15 janvier 2022

Exposition Casse-Noisette

Médiathèque

Aux horaires d'ouverture
Gratuit

Du 8 au 13 novembre

Exposition sur le Général De Gaulle

Au Centre Maurin des Maures
Entrée gratuite

Vie citoyenne

Vendredi 22 octobre

Conseil municipal extraordinaire

des Bravades - 19h

Centre Maurin des Maures

Jeudi 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

Programme à venir
sur www.cogolin.fr

Jeudi 18 novembre

Collecte de sang

De 8h à 12h30

Centre Maurin des Maures

Prise de rendez-vous
obligatoire sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Ateliers

Mercredi 6 octobre

L'heure du conte

Médiathèque

Gratuit - Sur inscription
(10 personnes maximum)

Mercredi 13 octobre

Atelier sur l'art pariétal

(les œuvres d'art réalisées par l'homme sur les parois de grottes et abris sous roche)

Médiathèque - De 10h à 11h30

Gratuit - Sur inscription
(10 personnes maximum)

À partir du 19 octobre

Ateliers prévention séniors : « Stimulez votre mémoire »

Au Château,
de 9h45 à 10h45 ou de 11h à 12h
10 séances d'une heure (gratuit)
Les mardis 19 octobre ; 2, 16 et 30 novembre ; 14 décembre ; 11 et 25 janvier ; 8 et 22 février ; 8 mars
Nombre de places limitées.
Inscription obligatoire
au 04 22 47 04 07

Mercredi 20 octobre

« Chimères en Mélimélo »

Atelier artistique animé par Sandra Fantino, art-thérapeute
Médiathèque - De 10h à 12h
Gratuit - Sur inscription
(10 personnes maximum)

Samedi 23 octobre

Atelier Sang pour sang polar

Médiathèque

14h30 à 15h30

Mercredi 3 novembre

L'heure du conte

Lecture de conte et atelier pour les enfants

Médiathèque - De 14h à 15h

Gratuit - Sur inscription
(10 personnes maximum)

Mercredi 17 novembre

Cartes infinies

métamorphosées

Atelier artistique animé par Sandra Fantino, art-thérapeute

Médiathèque - De 10h à 12h

Gratuit - Sur inscription
(10 personnes maximum)

Samedi 20 novembre

« Parlons BD » avec Jérôme

Médiathèque

De 14h30 à 15h30 - Gratuit

Mardi 23 novembre

Racontines

Pour les tout-petits
de 6 mois à 3 ans et leurs parents
De 9h à 9h45

Centre Maurin des Maures
Sur Inscription au 04 94 55 55 90
(places limitées).

Mercredi 24 novembre

Ateliers dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

14h : thème cosmétique
15h : thème décoration de Noël
0 déchet
16h : thème goûter 0 déchet
suivi d'une dégustation.
Médiathèque
Gratuit - Sur inscription
(10 personnes max. par atelier)

Animations

Jeudi 14 octobre

Pièce de théâtre

« Sans fleur ni couronne »

par Les Miss en Scène

Comédie humour noir

Durée 1h15

Centre Maurin des Maures

20h30 - Entrée 8€

(billetterie sur place)



AGENDA

Vendredi 15 octobre

Soirée DJ « j'avais 20 ans en l'an 2000 »

Centre Maurin des Maures
Gratuit - À partir de 20h

Jeudi 21 octobre

Soirée humour

avec Alexandra Pizzagali et Clément Kersual - 20h44
En partenariat avec le Lézard
Centre Maurin des Maures
Tarif normal : 20 €
Tarif adhérent : 17 €
Tarif ado : 10 €
(gratuit pour les moins de 13 ans)
Centre Maurin des Maures
Réservations : 06 14 80 92 91
ou www.lesartsdurire.com



Samedi 23 octobre

Matinée de mobilisation

Octobre Rose - De 10h à 13h

Parvis de la mairie et en centre-ville

Programme sur www.cogolin.fr



Du 26 au 30 octobre

La maison de l'horreur

Au Château - 46 rue Nationale
De 14h à 16h pour les - 12ans
De 16h à 19 pour les 12 ans et +
Entrée gratuite



Samedi 30 octobre

16h : Projection du film « petit vampire » (6 ans et +) au cinéma Raimu (séance gratuite)
De 18h30 à 19h30 : apéritif sanglant et concours de costume d'halloween devant le château
20h30 : Film d'horreur au cinéma Raimu (+ 16 ans) (séance gratuite)

DU 5 AU 7 NOVEMBRE

Le salon du Playmobil

Cosec - De 10h à 17h30
Gratuit - tombola 1€



Jeudi 25 novembre

Pièce de théâtre

« Nous ne sommes pas du même monde » - 20h30 par L'Arc en scène.
Centre Maurin des Maures
Entrée 8€ - Billetterie sur place

Jeudi 9 décembre

Pièce de théâtre

« La femme perplexe » de Gérard Levoyer

Par la troupe Jeux de scène et compagnie
Centre Maurin des Maures
20h30 - Entrée 8€ (billetterie sur place)

Brocantes et marchés

Tous les mercredis

Marché place Victor Hugo
De 7h à 12h30

Tous les samedis

Marché place de la République - De 7h à 12h30

Tous les dimanches

La Brocante du Jas des Robert
Route de la Mort du Luc, Chemin de Négresse - de 6h à 14h
Vous souhaitez exposer ?
06 67 71 74 27
Emplacement 25€

Tous les jeudis

La Brocante du Jeudi
Rond-point de l'armée d'Afrique
De 6h à 14h30
Vous souhaitez exposer ?
06 08 10 94 73
Emplacement 20€

Dimanche 10 octobre

Les greniers dans la rue

De 8h à 18h - Rues hoche et Gambetta
Réservations emplacements au 06 64 87 14 32 (10€)

Balades et visites

Tous les jeudis

Circuit découverte du vieux-village avec un guide
10h (durée 1h)
RDV à l'office de tourisme
Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme - Gratuit

Mercredi 27 octobre

Visite exceptionnelle de la fabrique de anches

14h30 - Fabrique Rigotti (durée 1h) Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme - Gratuit

NOVEMBRE OCTOBRE



GOLFE DÉPLACEMENTS

Taxis conventionnés - VTC
Transport de Personnes à Mobilité Réduite

Communes de stationnement :
Grimaud - Plan de la Tour - Rians - Cogolin

06 01 03 40 60

golfedplacements@gmail.com
www.golfe-deplacements.com

LES PIPES DE COGOLIN EN VIEILLE BRUYÈRE

Courrieu - Fils
Maître Pipier



**ENTREPRISE
DU PATRIMOINE VIVANT**

04 94 54 63 82
42 & 58 av. Georges Clémenceau
BP 85
83310 COGOLIN

NOUVEAU



Sellerie générale
Auto - Moto - Bateau
Décoration d'intérieur



16 rue Condorcet - 83310 Cogolin
hequetlaura83@gmail.com
06 34 36 13 75





LE CHÂTEAU
COGOLIN

LA MAISON DE L'HORREUR

**DU 26 AU 30 OCTOBRE
AU CHÂTEAU**

EXCLUSIF
DANS LE
GOLFE DE
SAINT-TROPEZ

**APÉRITIF SANGLANT
LE 30 OCTOBRE**

PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.COGOLIN.FR



Accès déconseillé
aux personnes cardiaques,
aux personnes âgées
et aux femmes enceintes.

Le Château
46 rue Nationale 83310 Cogolin - Tel : 04 94 95 27 14
serviceculture@ cogolin.fr - : Le Château Cogolin



Reconstruction, solidarité



Chères Cogolinoises,
chers Cogolinois,

Au moment où nous écrivons, le terrible incendie qui a ravagé les Maures, en août, est éteint mais le traumatisme demeure. Il nous paraît difficile de le passer sous silence. L'heure est à la solidarité, à la reconstruction et à la réflexion.

Un désastre

Deux victimes sont à déplorer. Nos sincères condoléances à leurs proches. Certains ont tout perdu, d'autres sont durablement touchés. Au-delà des pertes humaines et matérielles, c'est aussi une catastrophe écologique et économique. Autour de nous, un spectacle de désolation : la flore est dévastée et tant d'animaux sont morts brûlés ou gravement blessés. Saluons les responsables des ranchs équestres, des pensions canines et félines qui ont tout fait pour en sauver un maximum.

Même les vignes, pares-feux par excellence, ont été atteintes, compromettant les vendanges. Quelques-uns de nos amis viticulteurs ont particulièrement souffert.

Beaucoup de courage et d'entraides

Merci à tous ceux qui ont combattu le feu, pied à pied : pompiers, membres des Comités Commu-

naux des Feux de Forêt mais aussi parents, amis, voisins... Saluons aussi ce bel élan de générosité né spontanément dès le début du drame : des centaines de personnes se sont manifestées pour offrir un hébergement, du matériel, des moyens de communication ou pour donner un coup de main, nettoyer, apporter un peu de réconfort...

Et maintenant ?

Le pire a été évité. Il nous faut réfléchir à l'avenir. Comment empêcher qu'un tel désastre ne se reproduise ? Sachons en tirer les leçons.

Ecouteons les professionnels mais aussi les témoignages des sinistrés : certains se sont sentis abandonnés, ont manqué d'eau, les forages n'ont pas toujours pu fonctionner, les lignes électriques ayant été détruites. Ils réclament maintenant davantage de poteaux à incendie, de citernes, d'informations... Donnons-leur la parole sous forme d'un livre blanc, base d'un travail d'enquête visant à améliorer la prévention existante, en tenant compte de l'extension urbanistique et du réchauffement climatique qui renforce la sécheresse.

Prévention donc mais aussi répression pour ceux qui ne respectent pas la loi, mettant la vie des autres en danger. Nous ne pensons pas seulement aux incendiaires, nous pensons aussi aux propriétaires

qui ne respectent pas les obligations légales de débroussaillage. Que les propriétaires qui ne le font pas soient encore plus lourdement sanctionnés, que les contrôles soient plus nombreux et plus fréquents, contrôle des habitations mais aussi de leurs voies d'accès. Cette tâche incombe aux élus de notre commune. Il en va de la sécurité collective.

Communication renforcée : il existe un guide complet de prévention des incendies fait par la Région (que l'on trouve sur le site de la mairie) : à donner systématiquement à tout propriétaire s'installant dans la frange urbaine de Cogolin. Pourquoi ne pas organiser une journée de sensibilisation (exercices d'alerte, mise à jour du service d'alerte vocale...) avec les pompiers et les référents du CCFF que nous félicitons encore pour leur dévouement. Ecouteons ce que nous disent les victimes et ceux qui connaissent nos forêts. Nos soldats du feu ne peuvent pas embarquer avec eux des « civils » mais l'utilité de bénévoles venus de nos associations (chasseurs, randonneurs, cyclistes) serait de leur servir éventuellement de guides au plus près des lieux d'incendie. Ensuite, aux soldats du feu de se battre, car c'est bien de guerre dont il s'agit, guerre qui doit être menée par les professionnels et leur Etat-Major.

A plus long terme

La prévention passe aussi par l'aménagement du territoire. Le meilleur moyen de protéger notre forêt sera sans doute d'y relancer des activités économiques (exploitation du liège, du bois, de la châtaigne, sylvopastoralisme...). Les subventions allouées ne seront alors plus uniquement consacrées à la défense mais à la prévention. En occupant l'espace, l'Homme entretient, surveille, prévient.

L'équipe d'opposition
conduite par Mireille Escarrat
Unis pour Cogolin



Pourquoi je ne portais pas de masque à la Foire Provençale...

Les conseils municipaux se succèdent et les questions de l'opposition qui y siège, panel de représentants de notre gouvernement, préteraient à sourire, et même à rire, si elles ne reflétaient pas une réalité pour le moins effrayante. Alors même que notre pays continue de voir affluer des migrants, aujourd'hui d'Afghanistan ; que les voies de fait causées dans les quartiers dits « sensibles » deviennent ingérables, créant des zones de non-droit ; que les gendarmes et les policiers se sentent désarmés, peu soutenus et relégués à la chasse aux passes sanitaires et aux masques, aux soignants et aux pompiers dissidents... ; que les droits des Français sont petit à petit grignotés (chômage, maladie, retraite) ; que les hôpitaux sont fermés, tout ou partie (plus de 5700 lits en un an) ; on peut se poser la question de l'iniquité de toutes ces mesures et ces lois, passées aux forceps.

Oui, je ne portais pas de masque à la Foire provençale, pas plus qu'à la soirée Musiques Solidaires, organisée au profit des sinistrés et des pompiers ; des soirées accessibles avec passes sanitaires et de moins de 500 personnes, donc non assujetties au port du masque.

Oui, la Police Municipale de la ville reste prioritairement sur ses missions liées à la sécurisation des abords des écoles, des routes et des autres interventions pour protéger et rassurer la population.

Oui, je ne dénoncerai pas une personne assise à une terrasse qui n'a pas de passe sanitaire.

Oui, je ne dénoncerai pas plus celles et ceux qui n'arborent pas de masques sur le marché.

Notre rôle est avant tout d'accompagner et non pas de sanctionner.

Pourquoi j'ai modifié la dénomination de la rue du 19 mars 1962...

Ce souhait ne date pas d'hier et me tenait à cœur depuis plusieurs années. Je l'ai dit au cours de la campagne à l'issue de laquelle j'ai été réélu très majoritairement en juin 2020. La date du 19 mars 1962 est pour moi une date qui ne peut en aucun cas commémorer la fin de la guerre d'Algérie, au regards des violences et des crimes qui ont suivi ce qui a été acté comme un cessez-le-feu. Le choix de cette date a été imposé par le parlement majoritairement socialiste, avec l'appui des communistes, alors que même François Mitterrand (qui n'est pourtant pas de mes références en politique) avait dit : « *On peut choisir n'importe quelle date sauf le 19 mars !* » Ils ont ainsi pris, délibérément, la responsabilité d'« un risque grave de division de la communauté nationale » selon les termes de l'Union Nationale des Combattants. Et, c'est le cas ! Sur notre commune, seule la FNACA commémore le 19 mars 1962, les autres associations patriotiques ne souhaitant pas prendre part de façon officielle à cette manifestation.

Cette date est celle d'une défaite de notre pays, de l'abandon de nos compatriotes et de nos amis sur une terre devenue hostile.

Aujourd'hui, celui qui devrait représenter les intérêts de la France (l'affaire récente des sous-marins nucléaires nous montre une fois de plus, s'il était besoin, son incapacité à le faire) ; celui qui devrait défendre l'Histoire de notre belle Nation et en souligner toute la grandeur, préfère désosser les livres d'histoire en réduisant Napoléon au seul sujet de l'esclavage et en actant le 19 mars 1962 comme commémoration officielle, comme pour se remémorer la défaite de la France...

Eh bien non, ce n'est pas là ma vision politique. Ce n'est pas là ce que je souhaite voir mis en exergue dans notre commune.

Cogolin a été la ville de héros tels qu'Alix Macario que nous avons honoré lors de la cérémonie du 15 août dernier. C'est ce genre d'homme et de date que je préfère voir mis à l'honneur et commémorés, véritables reflets de notre Histoire cogolinoise et française.

La rue du 19 mars 1962 devient donc la prolongation de la Montée Saint-Roch, en toute logique car elle mène au cimetière du même nom. A bon entendeur.

Marc Etienne Lansade



Vos déchèteries font peau neuve



Pour en savoir plus :

- Téléchargez l'appli mobile « Mes déchets | Golfe » et consultez le plan interactif qui localise toutes les déchèteries et délivre toutes les infos utiles : adresses, horaires, types de déchets acceptés ou non, etc.
- Contactez le Pôle Environnement – Tél. : 04 94 96 06 68 contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
2 rue Blaise Pascal 83310 Cogolin
Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

La Communauté de communes a lancé un grand plan de rénovation concernant les onze déchèteries du territoire, sous l'égide de Jean Plenat, Maire du Rayol et vice-président en charge des déchets ménagers et assimilés.

Après la déchèterie de La Môle qui a été rénovée en même temps que le quai de transit en 2019, la suite des travaux s'étend d'avril 2021 à fin 2023, afin d'échelonner les fermetures dans le temps et de ne pas interrompre l'accueil du public.

Pour la plupart des déchèteries, ce sont des travaux de rénovation et de mise aux normes réglementaires qui sont réalisés, afin d'assurer une meilleure sécurité des visiteurs. Ces travaux ont aussi pour but d'augmenter les capacités de réception des déchets, et parfois même d'ajouter de nouvelles zones de dépôt pour accepter plus de types de déchets. Ces nouvelles zones de tri vont permettre d'affiner la séparation des matières, d'éviter leur enfouissement et ainsi d'augmenter le taux de recyclage.

La rénovation de la déchèterie du Plan de la Tour est terminée depuis le 5 juillet dernier. Ce sont actuellement les déchèteries de La Croix-Valmer et de La Garde-Freinet qui sont fermées pour travaux jusqu'au dernier trimestre 2021. Les travaux devraient ensuite se poursuivre dans les déchèteries de Cogolin et de Cavalaire.

Toutes les déchèteries étant intercommunales, les particuliers peuvent se rendre dans chacune d'entre elles (même en dehors des périodes de travaux), simplement munis d'un justificatif prouvant leur domiciliation dans l'une des douze communes du Golfe. Les déchèteries accueillant les professionnels sont situées à Cavalaire-sur-Mer, Grimaud, Ramatuelle et Sainte-Maxime.



Gilly Frères

Spécialisé dans la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire à Cogolin, Gilly Frères recrute un(e) prothésiste dentaire, en CDI à 39h par semaine, basé en centre-ville. Profil recherché : titulaire d'une formation type CAP / BAC Pro ou BTS Prothèse Dentaire. Les débutants(es) sont acceptés(ees) avec possibilité de contrat en alternance avec une école de Bordeaux en e-elearning à hauteur de 1 jour par semaine, ou par le biais d'une formation interne (AFPR). N° de l'offre : 120QQHL



Maison de retraite Peirin

Vous avez à cœur de prendre soin de nos aînés ? L'EHPAD Peirin à Cogolin recherche un(e) aide-soignant(e) ou ASH ou AMP pour prendre en charge les personnes âgées. Vos missions : accompagner les personnes dans les gestes de la vie quotidienne, réaliser le service hôtelier auprès des patients/résidents ou encore nettoyer, désinfecter et ranger la chambre et l'installation sanitaire. Contrat à durée déterminée de 3 mois en 37h par semaine. Débutant(e) accepté(e). N° de l'offre : 120GVQW

La ville de Cogolin, en partenariat avec le Pôle Emploi, vous présente les entreprises cogolinoises qui recrutent actuellement et le type de profil recherché.



Hotel Ibis

L'hôtel 3 étoiles Ibis Golfe de Saint-Tropez, situé à Cogolin, recherche un(e) employé(e) polyvalent(e) de restauration.

Vos missions ? Assurer un service de qualité auprès des clients du service petit-déjeuner et du service en-cas/snack : réassort du buffet, propreté et hygiène, facturation, encaissement, contrôle des stocks et des livraisons. Contrat à durée indéterminée de 25h par semaine réparties sur cinq jours par semaine, en service du matin ou en service du soir. Débutant(e) accepté(e), notions d'anglais bienvenues. N° de l'offre : 120DHFT



Norauto

La mécanique, ça vous passionne ? Norauto Cogolin recherche un(e) technicien(nne) service rapide en automobile pour assurer l'entretien et la réalisation des prestations de montage pneus sur des véhicules de toutes marques. Ce poste, au sein d'une équipe de passionnés, nécessite de faire preuve de rapidité et de précision. Contrat à durée indéterminée de 38h par semaine, débutant(e) accepté(e), formation en interne prévue. Permis B exigé. N° de l'offre : 119NMMY



La tarte tropézienne

Souvent imitée, jamais égalée ! Venez découvrir les secrets de la tarte tropézienne dans le cadre d'un contrat d'apprenti(e) boulanger(ère). Fabrication du pain, préparation des sandwichs et des garnitures, nettoyage et entretien des équipements et des locaux, etc. Le travail s'effectue le samedi, le dimanche et les jours fériés. Contrat à durée indéterminée, en apprentissage, 35h par semaine. N° de l'offre : 119YVMP

Pour postuler, il vous suffit de vous connecter sur www.poleemploi.fr et de taper le numéro de l'offre qui vous intéresse.

VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Tous les deux mois dans vos boîtes aux lettres
et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

Abonnez-vous aux alertes SMS !
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

f « VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos :
l'information en temps réel !

✉ « VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !



Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En présentoirs dans les commerces suivants : Leclerc, Petit Casino, Spar, Tarte Tropézienne et Coud-Ci- Coud-ça.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook : **f** Ville de Cogolin